



#### 4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de bâtir un nouveau site de production aux standards actuels et de regrouper les appareils de production et le personnel sur un site unique.

Les deux parcelles à construire sont situées à 250m du site de production actuel et ont une surface de 29 500m<sup>2</sup>.

Il s'agit des parcelles cadastrales 000EM 67 (3 418m<sup>2</sup>) et 000EM 156 (26 082m<sup>2</sup>) situées en zone Uy du PLU.

Le projet d'implantation d'une nouvelle usine sur le site de CHATELLERPAULT sur les terrains de l'ex ISOROY répond à plusieurs objectifs pour le maître d'ouvrage :

- ✓ Répondre favorablement au besoin de capacité exprimé par le client dans un marché à forte demande mondiale
- ✓ Répondre favorablement à cette demande, en temps et en heures
- ✓ Améliorer sensiblement les conditions de travail de nos salariés avec un outil adapté et aux normes actuelles
- ✓ Augmenter les espaces de formation pour maintenir un niveau de savoir faire élevé et former de nouveaux salariés
- ✓ Pérenniser l'emploi local par la satisfaction clients et Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale, sans pour autant prétendre à une certification.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux se déroulent sur une friche inutilisée. Il se feront le temps d'une phase unique de 12 mois.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet en phase d'exploitation est basé sur le fonctionnement général suivant :

- un accès différencié pour les véhicules légers et les poids-lourds
- des places de stationnement pour véhicules légers
- des voiries lourdes ou légères pour desservir ces différentes aires
- des espaces extérieurs plantés et paysagés

Une surface totale de 12435m<sup>2</sup> bâtis comprenant :

- un accueil
- des locaux sociaux
- des locaux administratifs et autres
- des locaux de maintenance
- un magasin de stockage
- un atelier
- des locaux des responsables de production, logistique, qualité, MES
- des locaux techniques
- des locaux de stockages autres non fonctionnels

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de construction sera soumis aux rubriques suivantes de la nomenclature des ICPE :

- rubrique 2360 relative à la puissance installée (déclaration)
- rubrique 2940-2 pour l'application de colles (déclaration)
- rubrique 2355 relative au dépôt de peau (déclaration)

Le projet de construction sera soumis à la loi sur l'eau au regard de l'aménagement d'une plate-forme supérieure à 1ha. Un permis de construire sera déposé.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de terrain : 29500m <sup>2</sup> Surface de plancher : 12803m <sup>2</sup> Surface de stationnement : 8278m <sup>2</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

5, avenue Auguste Sutter  
86100 Châtelleraut

Parcelles cadastrales  
000EM 67 et 000EM 156

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 00° 32' 19" 56E Lat. 46° 49' 27" 06N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe à 2 550 mètres de la ZNIEFF de type 1 « FORET DE CHATELLERAULT ». cf. fig.4 page 10 de l'annexe.</p> <p>Il s'agit d'une forêt privée d'une superficie de près de 860 ha. Elle est dominée par les chênes avec quelques zones en chênaie-charmaie et plantations de résineux.</p> <p>Présence de zones de landes sèches (ponctuelles).</p> <p>La forêt est traversée par l'autoroute A10 orientée nord-sud.</p>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire d'étude est concernée par le Plan de Prévention du Bruit de la Vienne qui a été approuvé par arrêté préfectoral n° 2016-DDT-1001 le 13 juillet 2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le sud-est de l'aire d'étude se situe dans le périmètre de protection (500 mètres) d'un Monument Historique Inscrit. Il s'agit de l'Hôtel Nicolas Alaman, lequel s'inscrit dans le tissu urbain dense du centre ville de Châtellerault (cf. fig.9 page 15 de l'annexe)</p> <p>Le site se situe en dehors de la ZPPAUP de Châtellerault et à 390 mètres du site classé du Rocher (cf. fig.8 page 14 de l'annexe).</p>
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucun habitat humide n'a été recensé dans l'aire d'étude.</p> <p>Le site est essentiellement constitué d'un ancien remblais ayant servi de parking.</p> <p>Celle-ci se situe à environ 100 mètres du lit mineur de la Vienne.</p>



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Châtellerauld est couverte par le PPRi de la vallée de la Vienne. L'aire d'étude du projet n'est pas concernée par le risque inondation, elle se situe à 60 mètres de la zone inondable identifiée dans le PPRi (cf. fig 11 page 17 de l'annexe).  La commune de Châtellerauld est couverte par le PPRi de la vallée de la Vienne approuvé le 27 février 2009.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aire d'étude se situe dans l'emprise de l'ancien site industriel d'ISOROY dont l'activité a cessé en 2009. Dans le cadre de la cessation d'activité de ce site ICPE spécialisé dans la fabrication de panneaux de bois, la société a réalisé des études d'impacts des activités industrielles sur le sous-sol. Un rapport de synthèse de 2011 considère la présence d'un impact résiduel sur les eaux souterraines par des composés organochlorés halogénés (COHV) dont le tétrachloroéthylène (PCE). La source de cette pollution est extérieure à l'ancien site industriel d'ISOROY (cf. p.16).
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Châtellerauld est située en Zone de Répartition des Eaux où l'on observe une insuffisance chronique des ressources en eaux par rapport aux besoins. Elle concerne la nappe du Cénomaniens et les nappes souterraines dans le bassin de la Vienne. L'usine ne prélèvera pas d'eau directement sur la nappe.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les périmètres rapprochés des captages d'eau les plus proches de l'aire d'étude sont situés sur la commune de Saint-Sauveur, à plus de 3500m.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura2000 le plus proche de l'aire d'étude est situé à 10 kilomètres au sud de Châtellerauld. Il s'agit du site Forêt de Moulière, landes du Pinail, bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran. Ce site n'a pas d'interaction avec l'aire d'étude du projet.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un site classé est situé à 390 mètres au sud-ouest de l'aire d'étude aux abords de la Vienne. Il s'agit du site classé "le Rocher"

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude sera remblayée avec des matériaux extérieurs sur une hauteur de 50 centimètres.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude est une friche industrielle sur laquelle le niveau de biodiversité est faible. Elle se situe en plein cœur de la zone urbanisée et de ce fait n'impacte pas les continuités écologiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura2000 le plus proche de l'aire d'étude est situé au sud de Châtellerault, à une distance de 10 kilomètres. Il s'agit du site Forêt de Moulière, landes du Fnalil, bois du Défens, du Fou et de la Foche de Bran. Ce site n'a pas d'interaction avec l'aire d'étude du projet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude est une friche industrielle.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de Châtelleraut n'est pas concerné par des établissements possédant des Plans de Prévention des Risques Technologiques. Les établissements les plus proches se situent au nord de Poitiers.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude se trouve en dehors des zones inondables de la Vienne identifiées dans le PPI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste en un regroupement de sites. Le personnel des trois sites existants sera regroupé sur le site du nouveau projet. A moyen et long terme les effectifs augmenteront de 110 salariés pour atteindre 450 permanents et 150 intérimaires. Il engendra une réorganisation des déplacements puisque le nouveau site de production se trouve à 250m du site existant et donc une légère augmentation du trafic. La zone est desservie par les transports en commun.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur d'étude est affecté par le bruit mais le projet n'engendra pas de nouvelles sources étant donné qu'il sera conçu avec la prise en compte d'une isolation phonique.



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets d'eaux pluviales dans le réseau d'assainissement existant
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site produira des déchets ménagers.

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Insertion paysagère du bâtiment dans un contexte industriel avec Application du règlement du PLU de Châtelleraut et des préconisations pour la zone Uy. Distance importante au site classé (390m), pas d'interaction visuelle avec le monument historique inscrit situé à 440 mètres. L'aire d'étude est située en dehors de la ZPPAUP / AVAP de Châtelleraut.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'aire d'étude est une friche industrielle non utilisée dans la zone d'activité du Sanital.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Absence de données concernant des projets ICPE proches de l'aire d'étude après vérification sur les sites internet de la Préfecture et de la DREAL Nouvelle Aquitaine.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement et la santé humaine seront pris en compte dans le dossier ICPE en terme de sécurité, de travaux et de gestion des eaux pluviales.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement et la santé humaine seront pris en compte dans le dossier ICPE en terme de sécurité, de travaux et de gestion des eaux pluviales. Pour ces raisons, nous pensons que le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Note d'accompagnement du formulaire de demande d'examen au Cas par Cas.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à

CHATELERAULT

le:

6/11/2017

Signature



# Note accompagnant le dossier au cas par cas du projet de nouvelle usine ARCO

Châtelleraut (86)

Octobre 2017



Réfléchir l'environnement de demain

[www.adev-environnement.com](http://www.adev-environnement.com)

Siège social  
2, rue Jules Ferry  
36 300 LE BLANC  
Tél : 02-54-37-19-68 - Fax : 02-54-37-99-27  
contact@adev-environnement.com

Agence de Tours  
3, rue Charles Garnier  
37 300 JOUE LES TOURS  
Tél : 02-47-87-22-29  
tours@adev-environnement.com



# NOTE D'ACCOMPAGNEMENT DU FORMULAIRE AU CAS PAR CAS POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE ARCO

## PETITIONNAIRE

**ARCO**  
8, rue Auguste Sutter  
86 100 CHÂTELLERAULT



### Référent :

- G. TAVERNE (06.26.76.49.15) : [g.taverne@arco86.fr](mailto:g.taverne@arco86.fr)

## CABINET ETUDES ET CONSEIL EN ENVIRONNEMENT en charge de la réalisation du dossier

### ADEV Environnement

2, rue Jules Ferry  
36300 Le Blanc  
Tél : 02 54 37 19 68  
Fax : 02 54 37 99 27

[contact@adev-environnement.com](mailto:contact@adev-environnement.com)



### REALISATION

**Blandine HARDEL**

Fonction : Chargée d'étude

### VALIDATION :

**Sébastien ILLOVIC**

Fonction : Directeur ADEV Environnement

IND A 27/10/2017

IND B

IND C



## Contenu

<b>1. Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2. Présentation du projet de construction nouvelle usine ARCO</b>	<b>4</b>
2.1. Localisation géographique	4
2.2. Les caractéristiques générales du projet	7
Nature du projet	7
Objectifs du projet	8
<b>3. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée</b>	<b>10</b>
ZNIEFF et Sites Natura2000	10
Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables	13
Site ou sol pollué	16
Risque inondation	17
<b>4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles</b>	<b>18</b>
ZNIEFF et Natura2000	18
Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables	18
Site ou sol pollué	18
Risque inondation	18
<b>5. Conclusion</b>	<b>19</b>
<b>6. Bibliographie, documents sources</b>	<b>20</b>
Documents transmis pour la réalisation de l'expertise :	20
<b>7. ANNEXES</b>	<b>21</b>
Annexe 1 : CERFA n°14734	21
Annexe 2 : Plan de situation	22
Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation	23
Annexe 4 : Plan du projet	24
Annexe 5 : Plan des abords du projet	25
Annexe 6 : Cartes de localisation des sites Natura2000 les plus proches	26

## 1. Introduction

ARCO a sollicité les services d'ADEV Environnement pour la réalisation d'un dossier au cas par cas pour le projet de construction d'une nouvelle usine ARCO sur le site de la commune de Châtelleraut située dans la Vienne (86).

L'objectif de cette note est de compléter le formulaire au cas par cas en déterminant les enjeux environnementaux que le projet pourrait impacter négativement :

- Présentation du projet ;
- Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée
- Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

## 2. Présentation du projet de construction nouvelle usine ARCO

### 2.1. Localisation géographique

L'aire d'étude est localisée dans le département de la Vienne sur la commune de Châtelleraut, à environ trente kilomètres au nord-est de Poitiers.



Figure 1 : Localisation de la commune de Châtelleraut



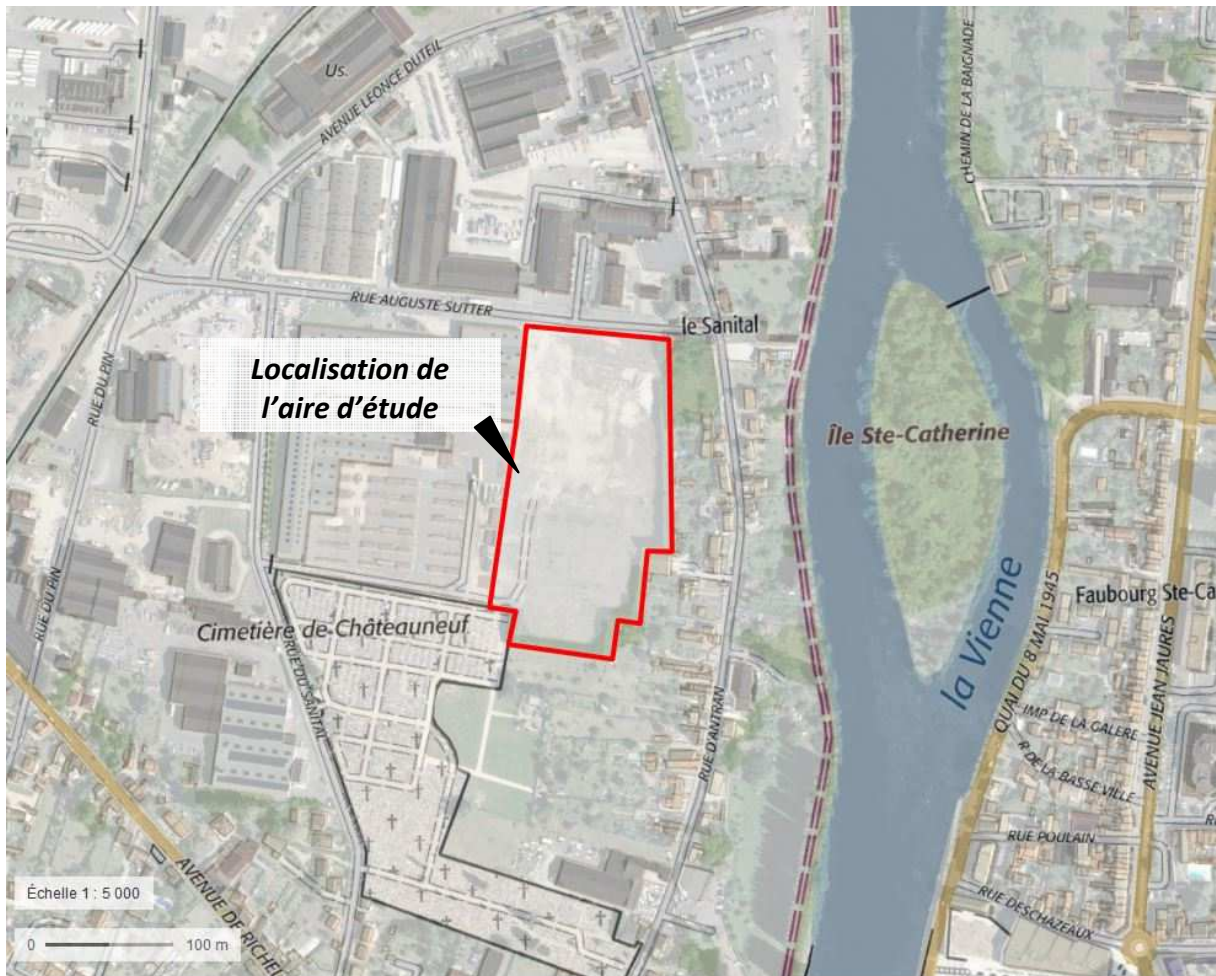


Figure 2 : Localisation de l'aire d'étude



- ARCO Premier site (propriété en propre ARCO) :
  - Bâtiment : 5 600 m<sup>2</sup>
  - Terrain : 11 000 m<sup>2</sup>
  - Usage => Atelier, bureaux, stockage
- ARCO Second site (EDVINQUERO) :
  - Bâtiment : 910 m<sup>2</sup> + étage 304 m<sup>2</sup>
  - Terrain : 3000 m<sup>2</sup>
  - Usage => Stockage machine et administratif
- ARCO troisième site (Location bail précaire Famille BARRAULT)
  - Bâtiment : 820 m<sup>2</sup>
  - Usage => Atelier
- Terrain nu (EDVINQUERO) :
  - Terrain : 29500 m<sup>2</sup>
  - Cadastre EM156 + EM67
  - Projet pour un bâtiment de 12 600 m<sup>2</sup> environ
  - Coût estimatif de 9 à 10 M€

Figure 3 : Descriptions des sites ARCO





**Photo 1 : Vue actuelle sur la friche en direction de la Vienne**



**photo 2 : Vue actuelle sur la friche en direction de la Vienne**



**photo 3 : Vue actuelle sur la friche en direction de la rue A. Sutter**

## 2.2. Les caractéristiques générales du projet

### Nature du projet

Le Maître de l'Ouvrage, Les Ateliers Réunis du Centre Ouest (ARCO), dispose d'un terrain à construire situé à environ 250 mètres du site existant dans lequel il exerce aujourd'hui une activité de fabrication d'articles de Maroquinerie.

Le bâtiment actuellement occupé, d'une surface de 5 600m<sup>2</sup> est l'atelier historique où la société ARCO exerce depuis 1988. Il n'est plus aujourd'hui au standard d'un atelier de production moderne. Son état d'usage apparent est très prononcé, et la configuration des locaux n'est plus adaptée aux nouveaux flux de process.

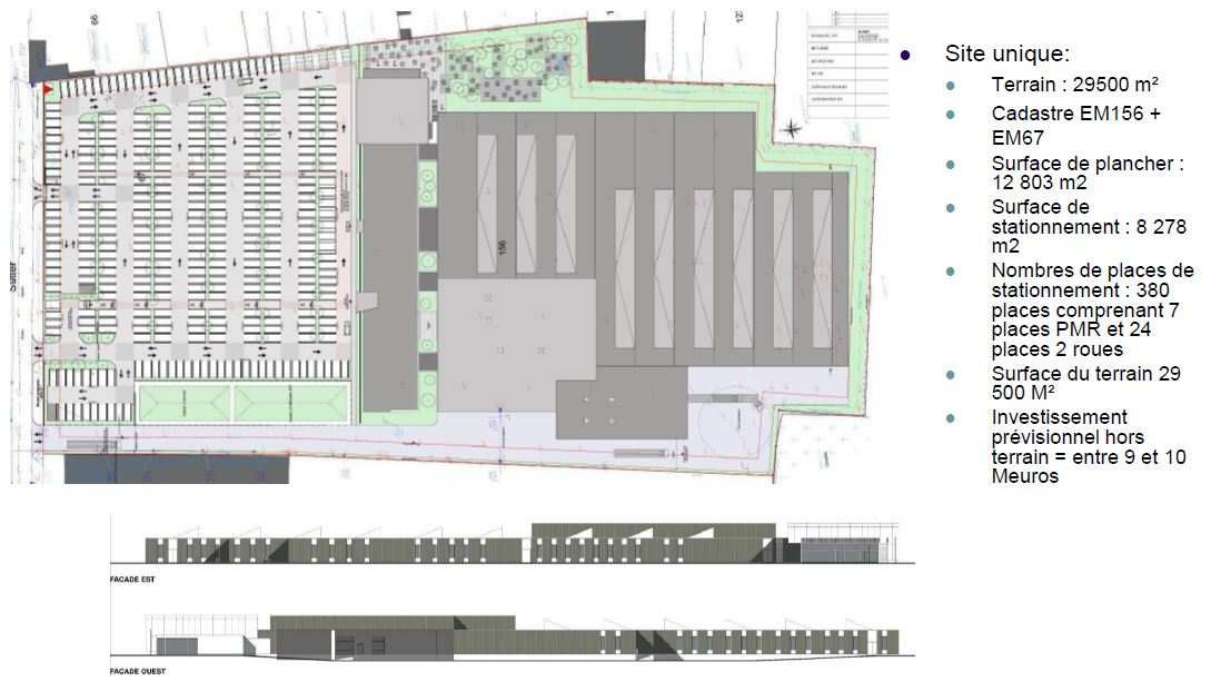
Le Maître de l'Ouvrage souhaite donc bâtir un nouveau site de production sur le terrain dont il dispose à proximité immédiate. Les deux parcelles à construire sont situées à 250m du site de production actuel et ont une surface de 29 500m<sup>2</sup>. Il s'agit des parcelles cadastrales 000EM 67 (3 418m<sup>2</sup>) et 000EM 156 (26 082m<sup>2</sup>).

Ce nouveau bâtiment accueillera la totalité des personnels et des matériels de production du site existant dont il n'est pour l'instant pas envisagé de restructuration.

Il comportera, à terme, un quai de livraison, un magasin de stockage (Cuirs, Toiles, Pièces métalliques et Composants), des espaces de fabrication (Coupe, Préparation, Pique), des locaux administratifs, des locaux sociaux (vestiaires, sanitaires, office - restauration), des espaces de communication (show-room)..

## Projet construction nouvelle usine

- **Eléments clés :**
  - Surface de plancher : 12 803 m<sup>2</sup>
  - Surface de stationnement : 8 278 m<sup>2</sup>
  - Nombres de places de stationnement : 380 places comprenant 7 places PMR et 24 places 2 roues
  - Surface du terrain 29 500 M<sup>2</sup>
  - Investissement prévisionnel hors terrain = entre 9 et 10 Meuros
  - Effectifs actuels environ 350 Permanents et 140 Intérimaires
  - Effectifs projet projection à moyen/long terme 450 Permanents et 150 intérimaires
  - Accroissement significatif de la formation interne (Effectifs et surfaces doublés) => Savoir-faire
- **Activité : Fabrication d'articles de maroquinerie – Code NAF 1512Z**
- **Croissance et développement sollicité par le donneur d'ordre dans un contexte porteur de forte demande mondiale**



Plan 1 : Plan masse du projet de nouvelle usine

### Objectifs du projet

Le projet d'implantation d'une nouvelle usine ARCO sur le site de CHATELLERAULT sur les terrains de l'ex ISOROY répond à plusieurs objectifs :

- ✓ Répondre favorablement au besoin de capacité exprimé par notre client dans un marché à forte demande mondiale
- ✓ Répondre favorablement à cette demande, en temps et en heures
- ✓ Améliorer sensiblement les conditions de travail de nos salariés avec un outil adapté et aux normes actuelles
- ✓ Augmenter les espaces de formation pour maintenir un niveau de savoir faire élevé et former de nouveaux salariés
- ✓ Pérenniser l'emploi local par la satisfaction clients et Ce projet s'inscrit dans une démarche environnementale, sans pour autant prétendre à une certification.

Les enjeux sont d'ordres techniques, fonctionnels, financiers et esthétiques. L'accent sera mis sur la qualité des espaces intérieurs comme extérieurs. Ce lieu de travail doit être soigné, à l'image des produits qui y seront fabriqués. Le projet devra s'inscrire dans une démarche environnementale, sans pour autant prétendre à une certification.



Plan 2 : Plan masse du projet de la nouvelle usine ARCO



		SCI EDVINGUERO 8 Rue Auguste Sutter 86100 Châtellerault
CORSET-ROCHE & ASSOCIÉS ARCHITECTURE - LANDSCAPAGE 05 rue de la Motte - 86000 POISSIEUX T 05 49 33 20 21 - agence@corset-roche.com		CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE FABRICATION D'ARTICLES DE MARQUINERIE
ESQ   APS   APD   PC   DCE   EXE   DOE	MASSE	AR 01
dossier n°17-08 Date : 14/09/2017	PROJET	échelle : 1/200
MODIFICATIONS :		
ECONOMISTE - OPC :		
BET FLUIDES :		
BET STRUCTURE :		
CONTROLEUR TECHNIQUE :		
COORDONNATEUR SP3 :		
ECORBAT 4 rue des Couronnes 85300 CHARENTON tel : 05 48 48 47 43 fax : 05 48 44 11 56		
BET LABRRE :		
SODERE 17 rue de la République 86000 POISSIEUX tel : 05 49 33 21 77		
SOCOPEC 17 rue de la République 86000 POISSIEUX tel : 05 49 33 21 77		
APAVE 17 rue de la République 86000 POISSIEUX tel : 05 49 33 21 77		



### 3. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

#### ZNIEFF et Sites Natura2000

##### ZNIEFF de type I de la forêt de Châtellerault

Dans le secteur du projet, une ZNIEFF de type I est située à 2550 mètres de l'aire d'étude. Il s'agit de la forêt de Châtellerault.

Située sur une zone de plateau répartie sur les communes de Châtellerault, Colombiers et Naintré elle couvre une superficie de 859,49 ha. Elle fait partie du domaine privé de l'Etat.

La forêt est dominée par les chênes avec quelques zones en chênaie-charmaie et plantations de résineux. Présence de zones de landes sèches (ponctuelles).

Elle offre un intérêt ornithologique de part la présence d'espèces patrimoniales liées aux massifs forestiers matures : rapaces nicheurs comme la Bondrée apivore, le Milan noir ou l'Autour des palombes ; Pigeon colombin, Engoulevent d'Europe, Pic noir etc.

On y trouve une guide forestière très complète avec la totalité des pouillots, des mésanges et des pics, par exemple.

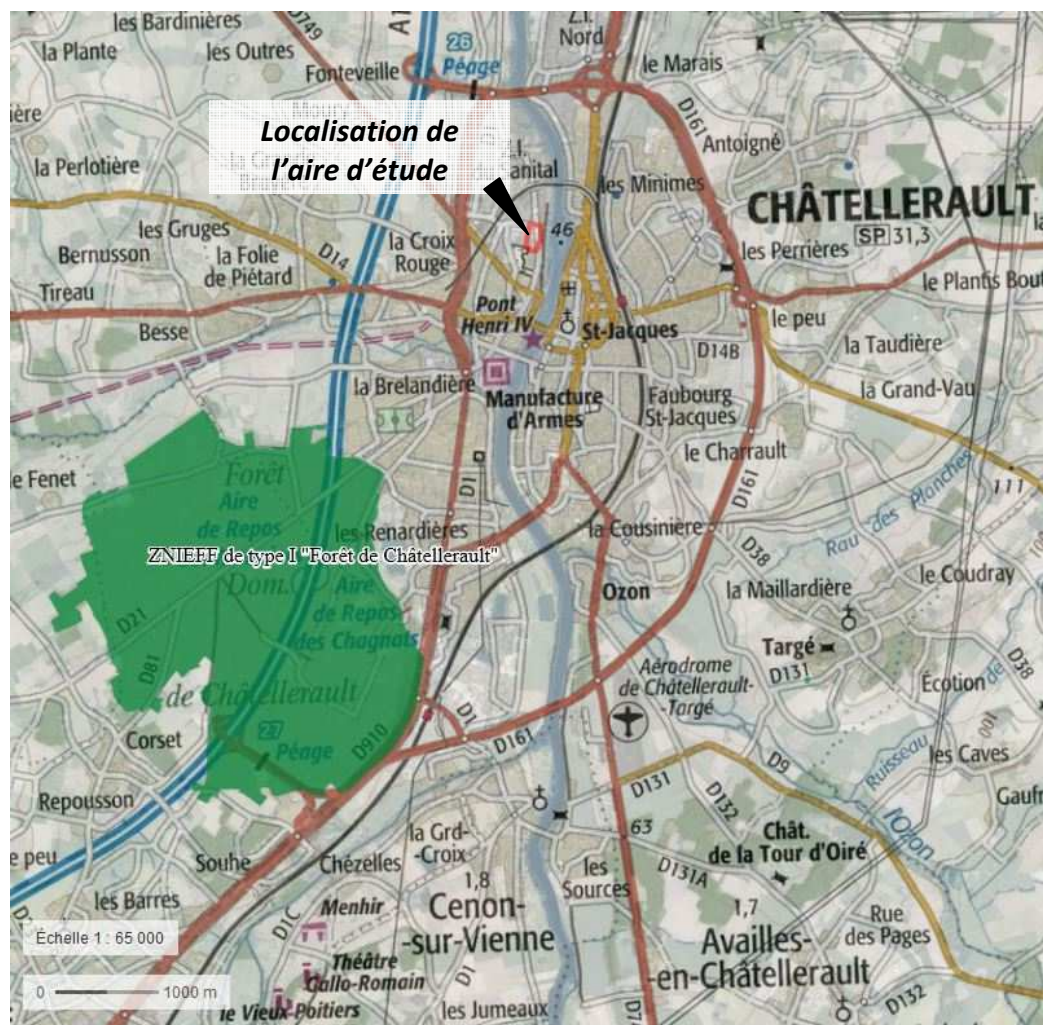


Figure 4 : Situation de la ZNIEFF I de la Forêt de Châtellerault

## Natura2000

Les sites Natura2000 les plus proches de l'aire d'étude se situent à plus de dix kilomètres au sud de Châtellerault :

- Site NATURA2000 Directive Habitats « Landes du Pinail » (Figure 5)  
Complexe de landes calcifuges et habitats associés sur plateau argileux à bancs de meulière. La grande originalité du site réside dans la présence de nombreuses mares méso-oligotrophes développées dans les anciennes fosses d'extraction de pierre meulière.

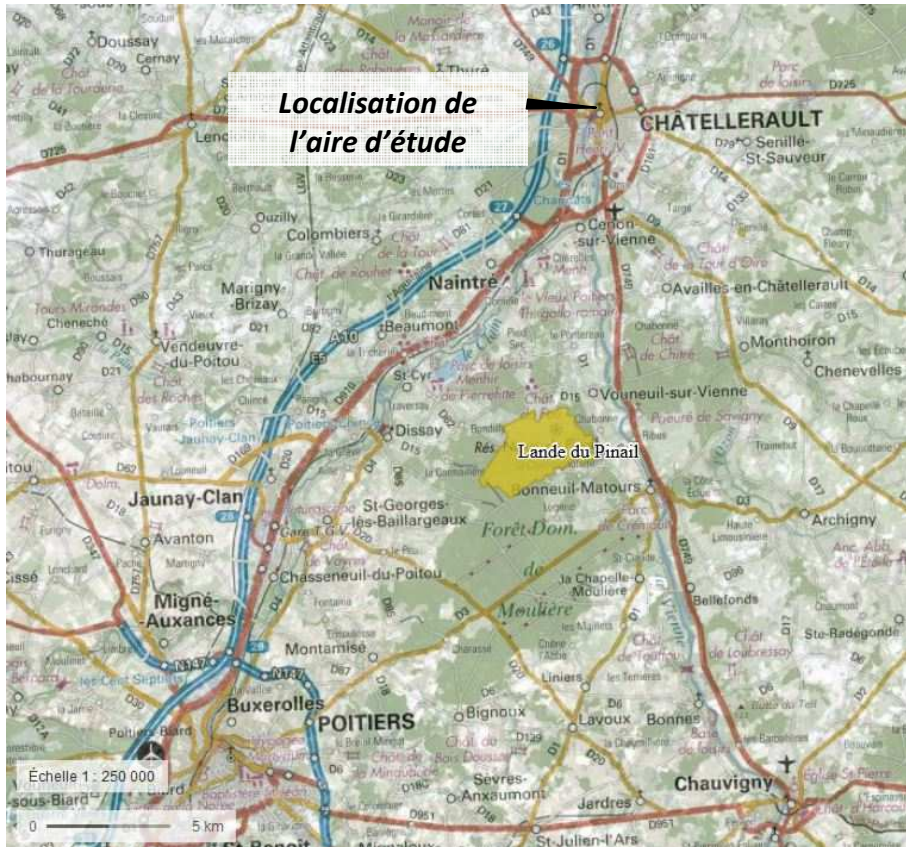


Figure 5 : Situation du site Natura2000 de la lande du Pinail

- Site NATURA2000 Directive Oiseaux « Forêt de Moulière, landes du Pinail, bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran » (Figure 6).  
Important écosystème forestier dominé par *Quercus sp.* (vieilles futaies) et *Pinus sp.* (futaies de 50 ans et plantations récentes). Landes mésophiles à humides sur le secteur nord (landes du Pinail). Massif occupant un plateau interfluvial d'une altitude moyenne de 120 mètres. Sols variés formés d'alluvions quaternaires recouvrant un socle calcaire du Jurassique.  
Site remarquable par l'état de conservation de ses vieux peuplements de chênes, d'une grande richesse avifaunistique, ainsi que par l'étendue et la diversité de ses végétations de landes abritant une forte densité d'espèces d'intérêt communautaire.  
Zone de refuge et de réservoir ayant une importance majeure dans la dynamique des populations régionales de certaines espèces communautaires.
- Site NATURA2000 Directive Oiseaux « Plaines du Mirebalais et du Neuvilleois » (Figure 6).  
Vaste plaine agricole dominée par les grandes cultures. Relief peu prononcé, substrat calcaire du Jurassique, climat très ensoleillé et faible pluviométrie. Vignoble du Haut Poitou.  
Paysage d'openfield attirant diverses espèces d'affinités méditerranéennes.  
Le site est une des huit zones de plaines à Outarde canepetière retenues comme majeures pour une désignation en ZPS en région Poitou-Charentes et la plus étendue en surface. Il s'agit de la principale



zone de survivance de cette espèce dans le département de la Vienne. Celle-ci abrite ~ un quart des effectifs régionaux. Cette zone est par ailleurs en continuité avec une autre zone de même type en Deux-Sèvres également proposée en ZPS. Au total 17 espèces d'intérêt communautaire sont présentes dont 7 atteignent des effectifs remarquables sur le site.

Des effectifs importants de Vanneau (*Vanellus vanellus*) (plusieurs milliers) sont également notés en hivernage et au passage migratoire.

→ Site NATURA2000 Directive Oiseaux « Plateau de Bellefonds » (Figure 6).

Plateau interfluvial au relief uniforme et aux sols argilo-calcaires. Boisements de feuillus sur les coteaux périphériques et polyculture-élevage sur le plateau central. Eléments paysagers diversifiés : bosquets, haies basses, mares, dépressions humides et landes relictuelles.

Présence de haies basses et de prairies dans la partie nord permettant l'existence d'une importante population de pie-grièches écorcheurs (25-30 couples).

Zone d'hivernage significative pour le Pluvier doré (10 à 1500 individus) et le Vanneau huppé (1000 à 5500 ind.).

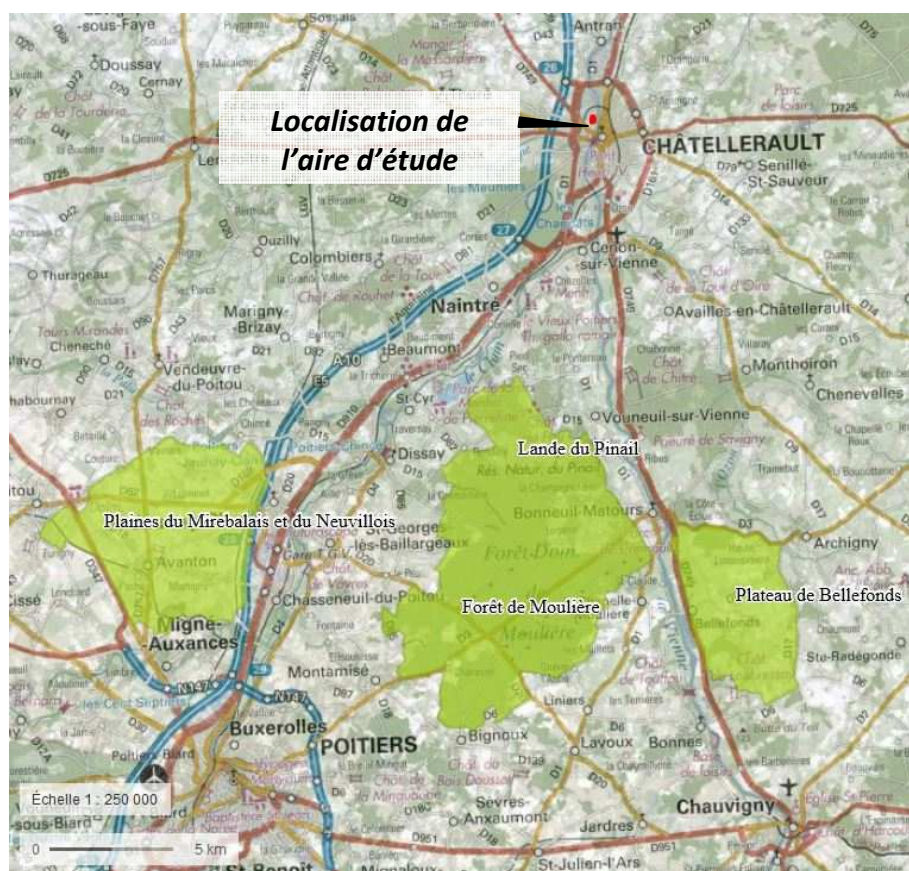


Figure 6 : Situation des sites Natura2000 directive Oiseaux

## Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables

### ZPPAUP / AVAP

L'aire d'étude se situe en dehors de la ZPPAUP / AVAP de Châtellerault à une distance de 60 mètres.

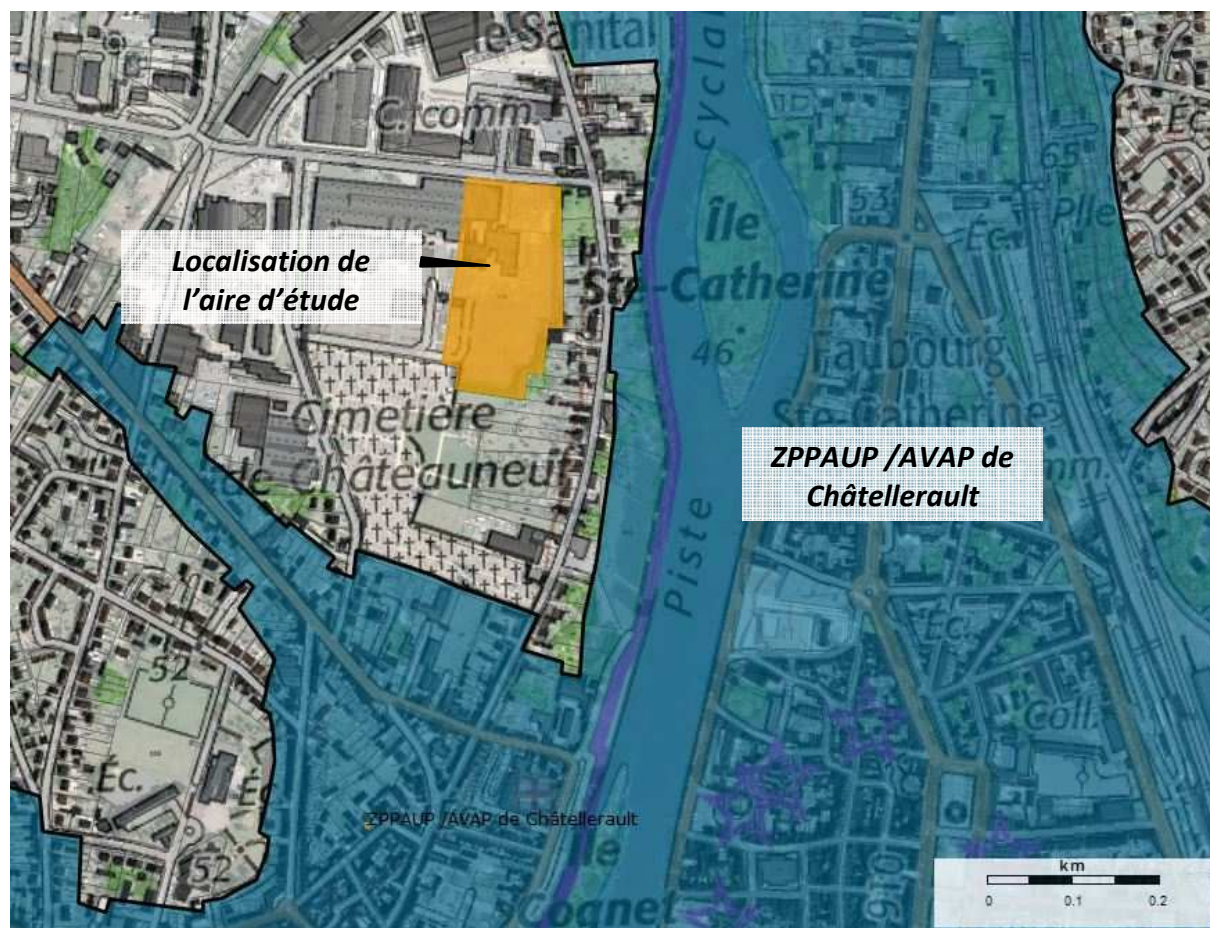


Figure 7 : Situation de la ZPPAUP / AVAP de Châtellerault



## Site

L'aire d'étude se situe à une distance de 390 mètres au site classé « le Rocher » comprenant l'île Cognet et une partie du centre historique de Châtellerault.

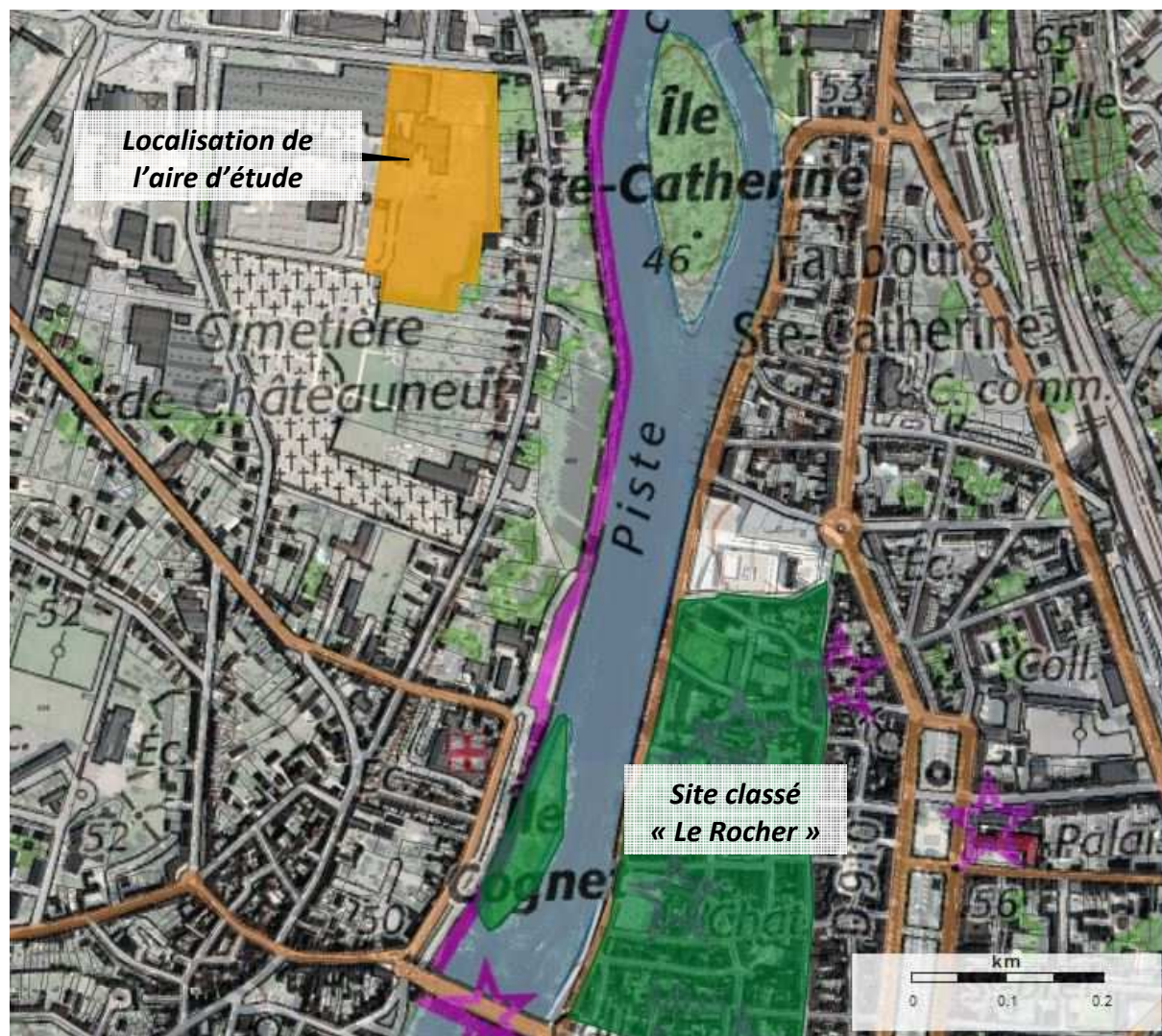


Figure 8 : Situation des sites classés



## Monument historique

Le monument historique le plus proche de l'aire d'étude est l'Hôtel Nicolas Alaman, inscrit par arrêté du 12 décembre 1932. Il est situé à 440 mètres de l'aire d'étude sur la rive opposée de la Vienne (cf. Figure 9).

Ce MH du XVI<sup>e</sup> siècle, remanié récemment se situe dans la trame bâtie dense du centre-ville. Depuis ces abords, les vues sont fermées par des bâtiments en vue proche (cf. photo 4).

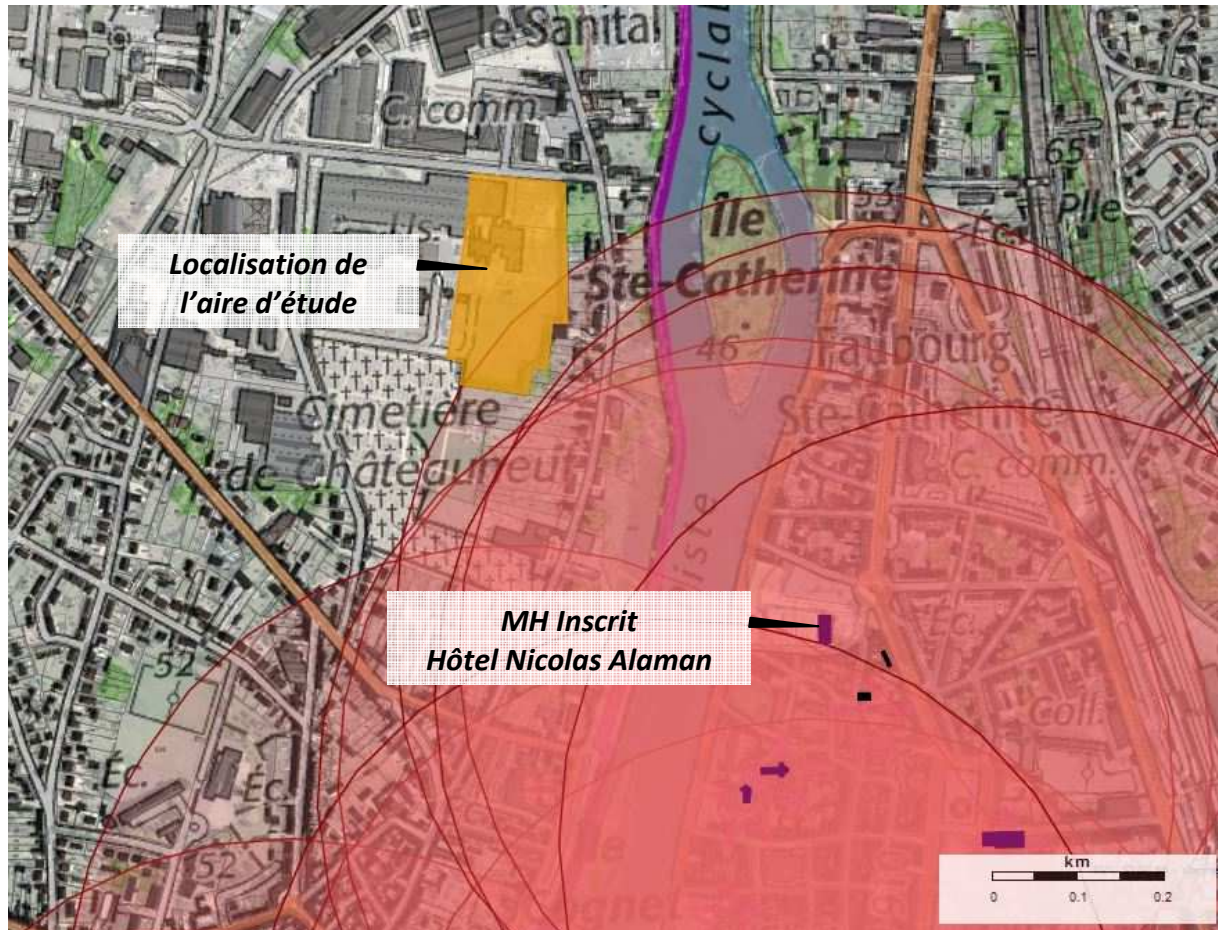


Figure 9 : Situation des monuments historiques et de leur périmètre de 500 mètres



photo 4 : Monument historique inscrit « Hôtel Nicolas Alaman »

## Site ou sol pollué

L'aire d'étude se situe dans l'emprise de l'ancien site industriel d'ISOROY dont l'activité a cessé en 2009.

Il s'agit d'un ancien remblai qui servait essentiellement de zone de stockage du bois.

Dans le cadre de la cessation d'activité de ce site ICPE spécialisé dans la fabrication de panneaux de bois, la société a réalisé des études d'impacts des activités industrielles sur le sous-sol. Un rapport de synthèse de 2011 considère la présence d'un impact résiduel sur les eaux souterraines par des composés organochlorés halogénés (COHV) dont le tétrachloroéthylène (PCE).

La source de cette pollution est extérieure à l'ancien site industriel d'ISOROY.

Les piézomètres 1,2,4,5 et puits sont compris dans l'aire d'étude (Figure 10).

Piézomètre		Pz1	Pz3	Pz3	Pz4	Pz5	Pz5	Pz7	Pz8
Date		août-06	août-06	août-09	août-09	août-09	févr.-10	févr.-10	févr.-10
HCT	mg/l				<0,05	<0,05	1,5	<0,05	<0,05
Formaldéhyde	µg/l				<100	290	<1		<0,05
TCE	µg/l	0,8	150	4,8	<0,1	<0,1	1	5	1
PCE	µg/l	14	3 500	220	11	<0,1	6	87	38
1,1,1-TCA	µg/l	0,4	180	12	<0,2	<0,2	0,6	5,3	0,6
1,2-Cis-DCE	µg/l	0,2	140	31	<1	<1	3	7	<10
1,1-DCE	µg/l			<1	<1	<1	<1	<1	<5
1,1-DCA	µg/l			2	<1	<1	2	<10	55
CV	µg/l	<0,1	0,12	<1	<1	<1			35
Total	µg/l	15	3 650						50

Piézomètre		Pz9	Pz10	Pz11	Pz12	Pz13	Pz14	Pz15	Puits						
Date		févr.-10	févr.-10	nov.-10	avr.-10	mal.-10	avr.-10	mal.-10	mai.-10	mal.-10	mal.-10	nov.-10	août-06	août-09	févr.-10
HCT	mg/l	<0,05	0,5		<0,05		<0,05							<0,05	<0,05
Formaldéhyde	µg/l													<0,1	
TCE	µg/l	6,7	1,8	1,5	1 830		129	49	17	10	2	1,6	36	3,7	2,6
PCE	µg/l	220	150	156	12 200	8 330	2 150	723	244	694	43	57	110	76	66
1,1,1-TCA	µg/l	16	6,7	8,1	1 330		151	57	12	65	4	4,9	8,6	2,9	1,8
1,2-Cis-DCE	µg/l	9	4	<10	676		20	45	29	17	<10	<10	22	5	3
1,1-DCE	µg/l	<1	<1	<5	52		17	5	<5	<5	<5	<5		<1	<1
1,1-DCA	µg/l	<1	<1	<10	37		34	55	<10	<10	<10	<10		<1	<1
CV	µg/l				<0,5	3,7	<0,5	0,6	<0,5	<0,5	<0,5	<0,5		<0,1	<1
Total	µg/l												146		

Note : A l'exception des données collectées en 2006 par SITA Remediation, les prélèvements ont tous été réalisés par l'APAVE sur une période d'environ 6 mois et analysés par le laboratoire SGS Crépin.

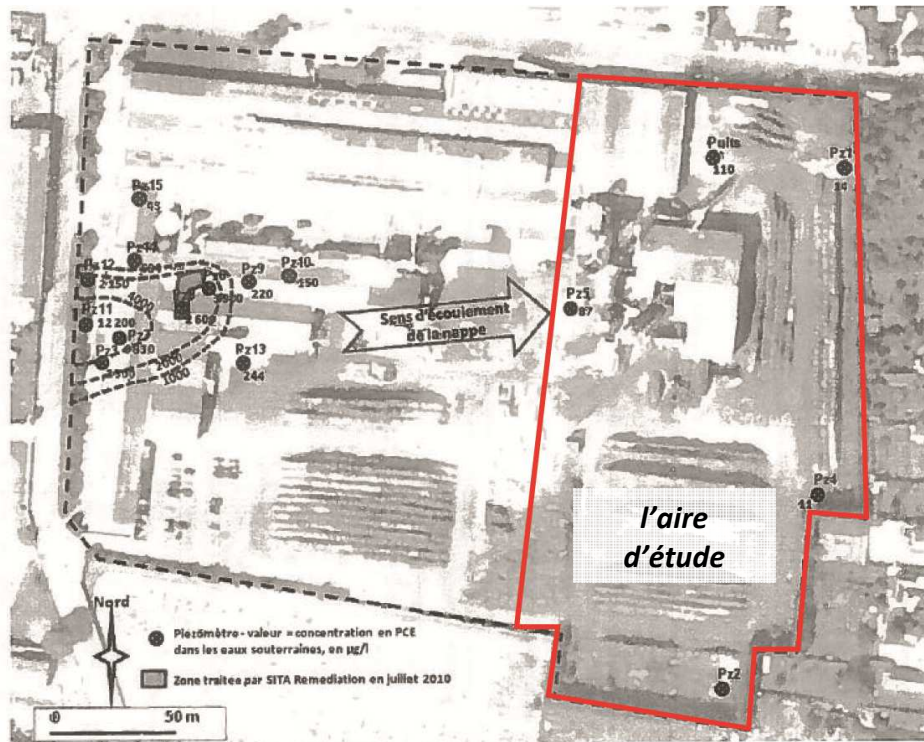


Figure 7 – Concentrations maximales en PCE dans les eaux souterraines

Figure 10 : Concentrations maximales en PCE dans les eaux souterraine (Mavesa environnement, 2011)



## Risque inondation

La commune de Châtellerault est couverte par le PPRi de la vallée de la Vienne, approuvé le 27 février 2009.

Les dispositions du P.P.R. prennent en compte les phénomènes physiques connus et leurs conséquences prévisibles sur les occupations du sol présentes et futures, pour la crue de référence qui, sur le secteur, présente une période de retour centennale.

Les paramètres hauteur de crue et vitesses de courant donnés par l'étude de 2000 et croisés la donnée « aléa » ont permis à partir de la connaissance des enjeux de déterminer le zonage du P.P.R. qui différencie trois zones: La zone rouge est inconstructible, la zone bleue dans laquelle la poursuite de l'urbanisation est possible sous certaines conditions et la zone blanche pour laquelle aucun risque n'est connu à ce jour.

L'aire d'étude du projet n'est pas concernée par le risque inondation, elle se situe en zone blanche, à 60 mètres de la zone inondable identifiée dans le PPRi (Figure 11).

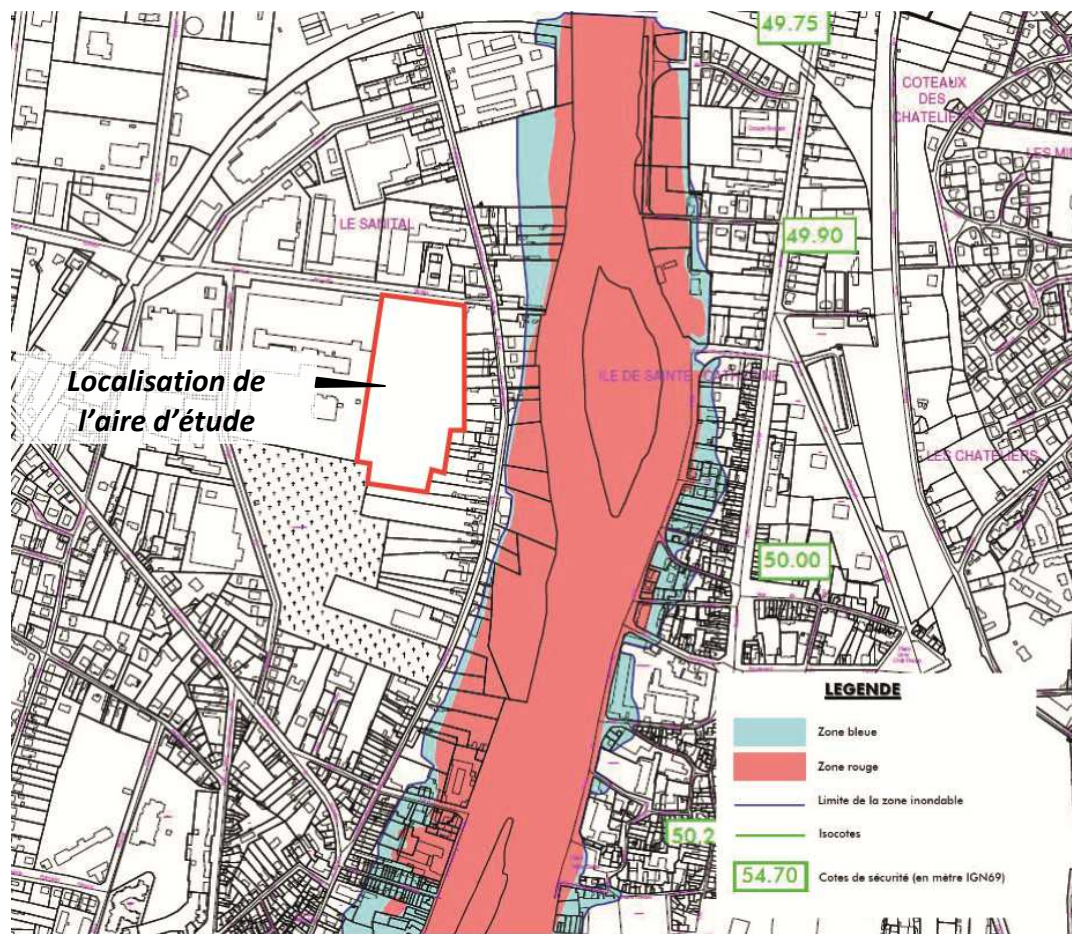


Figure 11 : Extrait du PPRi de la vallée de la Vienne à Châtellerault



## 4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### *ZNIEFF et Natura2000*

Les sites natura2000 et la ZNIEFF de type1 recensés dans l'étude n'ont pas d'interaction avec l'aire d'étude du projet de part leur éloignement important : plus de dix kilomètres pour le site Natura2000 le plus proche et 2,5 kilomètres pour la ZNIEFF de type 1 de la Forêt de Châtellerault.

### *Monuments historiques et sites patrimoniaux remarquables*

De part leur éloignement à l'aire d'étude et l'environnement à la fois urbain et arboré des bords de Vienne, les ZPPAUP /AVAP, le site classé « le rocher » et le MH inscrit « Hôtel Nicolas Alaman » ne présentent pas d'enjeux d'interaction visuelle avec l'aire d'étude.

### *Site ou sol pollué*

La synthèse des études du sous-sol du site ISOROY à Châtellerault réalisée en 2011 par MAVESA environnement a permis de montrer que les risques sanitaires étaient acceptables (Quotient de danger – QD < 1 et excès de risque individuel – ERI < 10<sup>-5</sup>).

### *Risque inondation*

L'aire d'étude se trouve en dehors des zones inondables de la Vienne identifiées dans le PPRI.

## **5. Conclusion**

Les mesures et les caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables sur l'environnement et la santé humaine sont qualifiés de faibles et ceux résiduels seront pris en compte dans le dossier ICPE et le dossier loi sur l'eau en terme de sécurité, de travaux et de gestion des eaux pluviales.

Pour ces raisons, le projet peut être dispensé d'étude d'impact.

## **6. Bibliographie, documents sources**

### ***Documents transmis pour la réalisation de l'expertise :***

Programme atelier de fabrication d'articles de maroquinerie, ARCO, mars 2017, 52 p.

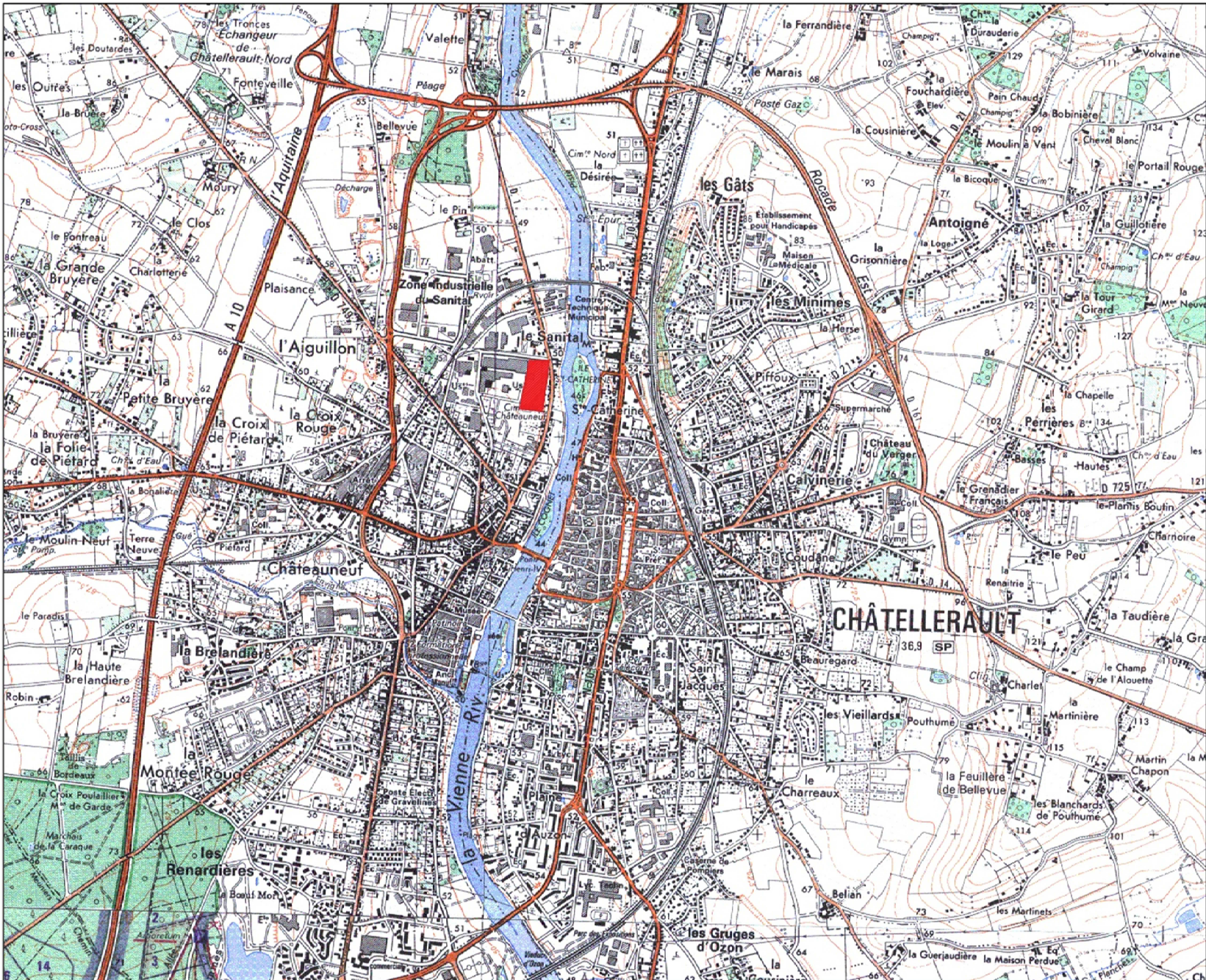
Synthèse des études du sous-sol, Site ISOROY à Châtellerault (86), MAVESA Environnement, avril 2011, 25 p. ;



# Projet construction nouvelle usine ARCO

## Plan de localisation de l'aire d'étude

 Aire d'étude



Echelle 0 0.1 0.5 km



### Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation



Photo 5 : Vue actuelle sur la friche en direction de la Vienne



photo 6 : Vue actuelle sur la friche en direction de la Vienne



photo 7 : Vue actuelle sur la friche en direction de la rue Auguste Sutter

Annexe 4 : Plan du projet



 <b>SCI EDVINQUERO</b> 8 Rue Auguste Sutter 86100 Châtelleraut							
CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE FABRICATION D'ARTICLES DE MAROQUINERIE							
ESQ	APS	APD	PC	DCE	EXE	DOE	AR 01
<b>MASSE</b>							PROJET
dossier n° 17-06 date : 14/09/2017							échelle : 1/200
MODIFICATIONS		INCL	date				
A							
B							
C							
D							
E							
ECONOMISTE - OPC		ECOBAT 8 rue des Châtellerauts 86000 CHATELLERAUT tel : 05 49 48 47 41 - fax : 05 49 48 11 56					
BET FLUIDES		BET LABRE 27 rue de la Chapelle 86000 CHATELLERAUT tel : 05 49 47 70 58					
BET STRUCTURE		SOIERIE 17 rue de la Chapelle 86000 CHATELLERAUT tel : 05 49 47 71 11					
CONTROLEUR TECHNIQUE		ECOTEC 10 rue des Châtellerauts - Zone Industrielle 1 86000 CHATELLERAUT tel : 05 49 47 13 56					
COORDONNATEUR EPS		ARAVE 27 rue de la Chapelle - Zone Industrielle 2 86000 CHATELLERAUT tel : 05 49 47 98 30					

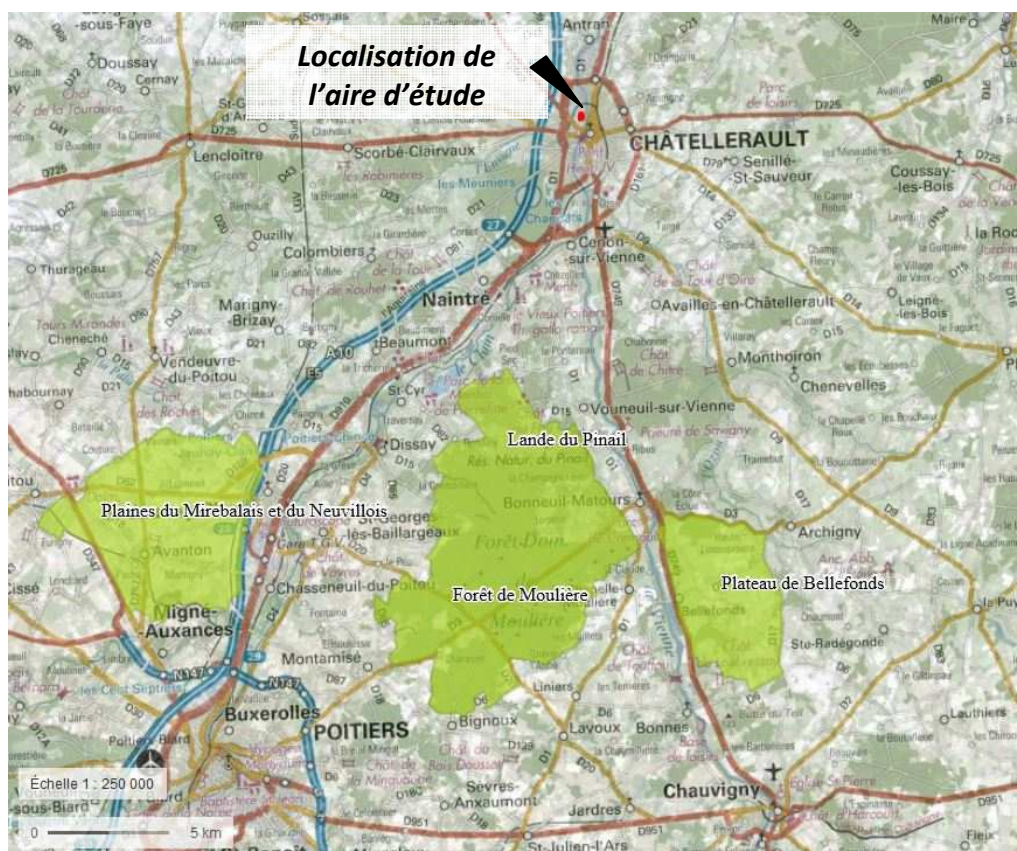
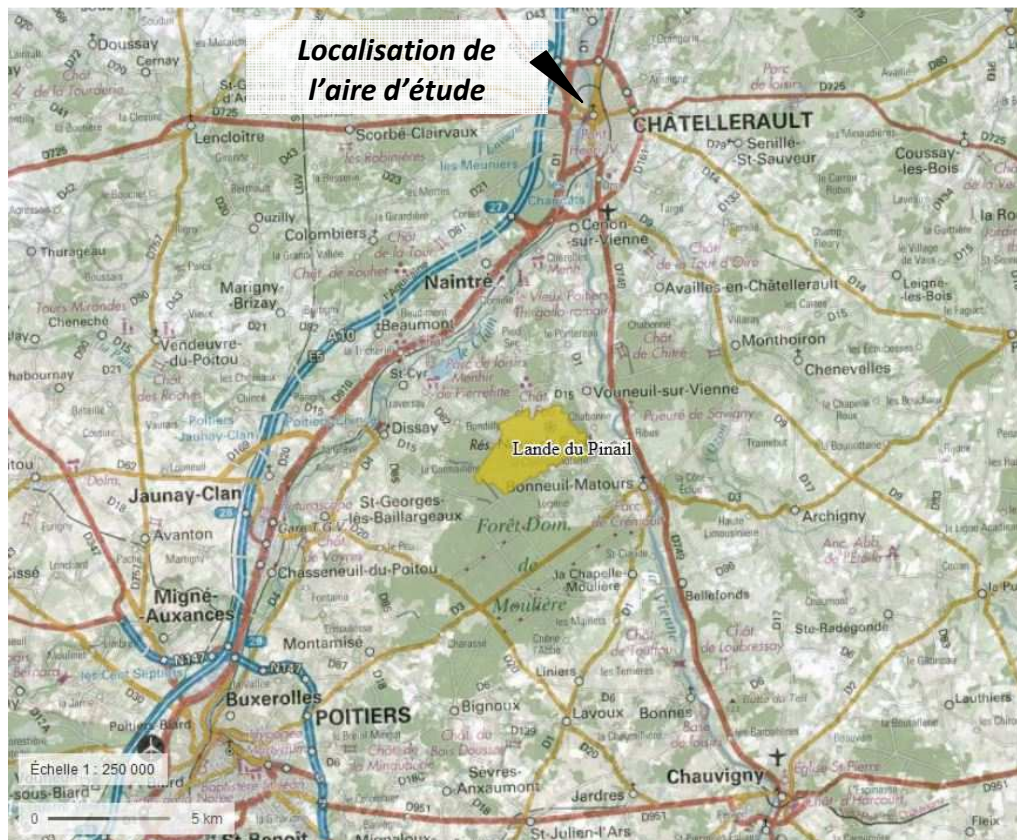


## Annexe 5 : Plan des abords du projet





## Annexe 6 : Cartes de localisation des sites Natura2000 les plus proches





# adev environnement

## Réfléchir l'environnement de demain

Retrouver l'actualité d'ADEV-Environnement sur [www.adev-environnement.com](http://www.adev-environnement.com)

Etude / Conseil / Expertise Réglementaires Suivis / AMO / Maîtrise d'oeuvre

### Nos compétences

### Urbanisme durable

Prédiagnostic / Cadrage  
environnemental

Assainissement  
Eaux usées / Eaux pluviales  
Tourisme

Etudes réglementaires

Expertises et suivis  
naturalistes

Assistance à Maîtrise  
d'ouvrage

Suivis de chantier

Assistance à maîtrise  
d'ouvrage

Etudes d'aménagement



Maîtrise d'oeuvre

Conseil environnemental

Industrie / PME

Infrastructures  
Projet d'aménagement

Paysage

Planification territoriale

Etudes d'impacts

Evaluation environnementale

Loi sur l'Eau - Rivières

Zones humides

Suivis / Plan de gestion

Génie écologique

Espaces naturels

Dossier de dérogation

Natura 2000

### DEVELOPPEMENT

U  
R  
A  
B  
L  
E



Bâtiment : HQE

Territoire : énergies  
renouvelables

Audits énergétiques

Etudes thermiques

Bioclimatisme

RT 2012

Géomatique

### Biodiversité et aménagement durable

### Energie et développement



ADEV-Environnement  
2 rue Jules Ferry, 36 300 LE BLANC  
Tél : 02-54-37-19-68 / Fax : 02-54-37-99-27  
contact [adev-environnement.com](http://www.adev-environnement.com)

ADEV-Environnement  
3 rue Charles Garnier, 37 300 JOUE-LES-TOURS  
Tél : 02-47-87-22-29  
tours [adev-environnement.com](http://www.adev-environnement.com)

